

LES MOBILITÉS : UN ENJEU CLIMATIQUE



écho

Bulletin municipal - Amfreville-la-Mivoie



Chères Amfrevillaises, chers Amfrevillais,

A lors que la situation sanitaire allait en s'arrangeant et que nous recommandions à vivre une vie plus normale, nous avons été nombreux à être frappés par l'invasion russe de l'Ukraine. Cette agression armée d'un pays situé aux portes de l'Europe et à moins de 2 000 km de notre commune a ravivé de douloureux souvenirs chez les plus anciens de nos concitoyens. Cette guerre a déjà eu des conséquences particulièrement sensibles pour notre portefeuille à tous avec la hausse du coût de l'énergie et en particulier des carburants. Le budget de notre commune lui aussi sera assurément durement touché cette année et sans doute également l'année prochaine et vous pourrez, comme chaque année à cette même période, découvrir les chiffres essentiels des finances communales 2022. Mais cette guerre a également ravivé une grande solidarité vis-à-vis des familles ukrainiennes directement touchées dans leur chair. Les dons que nous avons centralisés ont été particulièrement nombreux, fournis par des particuliers ou des groupements de personnes au sein de résidences. Certains ont même proposé d'héberger des familles dans leur domicile amfrevillais et nous accueillons déjà une jeune enfant au sein de notre crèche halte-garderie.

« Ich bin ein Berliner » (je suis un habitant de Berlin) avait lancé J.-F. Kennedy lors d'une

visite à Berlin en 1963. Aujourd'hui, je pense pouvoir écrire que nous avons été nombreux à être des habitants de Marioupol.

Durant cette période, nous avons également dû nous rendre deux fois aux urnes pour élire notre nouveau président de la République et, malgré le contexte, la participation des Amfrevillais a été très bonne, et même légèrement supérieure à la moyenne nationale. Les résultats ont aussi été proches de ceux qu'a présentés la France comme vous pourrez le découvrir en détail dans ce numéro.

Le printemps est également la période durant laquelle les repas champêtres entre amis ou en famille reprennent et nous avons absolument souhaité reprendre la tradition des repas de quartier si plaisants et conviviaux. Deux d'entre eux auront déjà eu lieu lorsque vous prendrez connaissance de ce numéro et deux resteront encore à se dérouler. Je serai heureux de vous y retrouver et partager un moment avec vos voisins et amis ainsi que d'autres élus.

N'hésitez pas non plus à venir aux très nombreux événements culturels et festifs organisés en cette période par la municipalité ou les associations de notre commune. Je vous souhaite un excellent été et de bonnes vacances à celles et ceux qui auront l'occasion d'en prendre.

Bien chaleureusement,
votre maire, **Hugo Langlois**.

« Un trimestre estival »

S O M M A I R E

- **ACTUALITÉS p. 3 à 7** // Finances : budget primitif 2022 • Atlas de la biodiversité • La Passerelle • Repas de quartiers • Centre aquatique intercommunal • Agrès sportifs • Écho-logique • Festival Tous au quai ! • Jardins nourriciers • Travaux d'été • Gradins télescopiques • 102 printemps
- **LE ZOOM p. 8 et 9** // La zone à faibles émissions • Mobilité
- **RETOUR SUR... p. 10 à 13** // Réunions de quartiers • Festival Spring • 16^e Biennale • Musée des écoles • Semaine culturelle • Œufs de Pâques • Vacances de printemps • Naissances à la ferme
- **AGENDA p. 13 et 14** // Viz'Arts et les guinguettes • Crèche • Ramiper • Course d'orientation • Prochains rendez-vous
- **LES COMMISSIONS p. 15 et 16** // Culture • Citoyenneté • Solidarité
- **LES ASSOCIATIONS p. 17 à 20** // Judo • Melvin • Baby gym • Badminton • Tennis de table • Rando club Amfrevillais • AAT • CLRA • Asma gym • Butterfly Country
- **PORTRAITS p. 21** // Alexia • Victoria • Hugo
- **TRIBUNES p. 22** // Parole au groupe majoritaire • Parole au groupe minoritaire • Résultats de l'élection présidentielle
- **INFOS PRATIQUES p. 23** // État-civil • Centres de loisirs • Élections législatives • Canicule

* Magazine de la ville d'Amfreville-la-Mivoie / Directeur de publication : Hugo Langlois / Rédaction : Commission de la communication / Photos sauf mention : La Rédaction / Conception graphique : Expression visuelle (06 04 18 27 54) / Impression : A. Vallée (02 32 12 51 51) / Imprimé à 1 800 exemplaires sur papier recyclé / Contact : mairie@amfreville-la-mivoie.fr ou au 02 32 98 90 35



FINANCES : LE BUDGET PRIMITIF 2022

Un budget communal se compose toujours de deux sections comportant chacune un ensemble de dépenses et de recettes. Ce document est essentiel et doit être très finement élaboré car si une dépense n'a pas été envisagée (inscrite), il n'est pas possible de la réaliser.

La section de fonctionnement correspond aux dépenses courantes, habituelles et nécessaires de la commune, tandis que la section d'investissement sert à préserver, accroître ou améliorer le patrimoine de la commune.

C'est le 30 mars dernier que les élus du Conseil municipal ont voté à l'unanimité le budget primitif de l'année 2022.

★ D'où proviennent les recettes de notre ville ?

Nos recettes de fonctionnement correspondent à un montant de **3,093 millions d'€** et les **recettes totales, 3,62 millions**, grâce à l'**excédent reporté des années précédentes de 529 000 €**.

Ces recettes sont **pratiquement stables** (-1,7 %) par rapport à l'année précédente et reposent principalement sur les taxes fiscales et surtout foncières (50 % du total des recettes, soit 1,469 million d'€), et les versements de la Métropole Rouen Normandie (24 %, soit 730 000 €).

Les autres recettes proviennent de l'État, avec la Dotation Globale de Fonctionnement, qui représente désormais moins de 7 % (215 000 €) avec une nouvelle diminution cette année ; des dotations et participations, en particulier de la CAF pour la crèche et les accueils de loisirs ; de compensations (3,5 %) ; des produits des services (3 %) ; et des revenus des immeubles (0,7 %) dont les locations de salles.

Grâce à ces recettes, nous pouvons engager des dépenses de fonctionnement et verser l'excédent, tant qu'il y en a encore, à notre section d'investissement.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Pour 2022, ces dépenses sont estimées à environ **3,62 millions d'€**, dont une somme de 534 000 € virée à la section d'investissement. **Le montant des dépenses a augmenté légèrement** (hors virement à la section d'investissement), mais cette augmentation a été contrainte à moins de 2 %.

Ce sont les charges de personnel qui constituent le principal poste de dépenses du budget : près de 65 % des dépenses, soit 2 millions d'€. Ce taux de 65 %, s'explique principalement par un taux plus élevé que la moyenne d'équipements municipaux et de services publics (bibliothèque, gymnase, centre d'activités culturelles, école de musique, centres de loisirs, crèche/halte-garderie, aides à domicile...) assurés en régie et par des agents titulaires, ou en CDI, en fin de carrière, à quelques années, voire quelques mois de la retraite. Ces agents bénéficient de fait d'une rémunération plus élevée que s'ils ne débutaient.

Cette situation est encore renforcée avec le contexte sanitaire qui impose des règles strictes sur le plan sanitaire

et a engendré de nombreuses absences pour isolement et des remplacements.

Le reste des dépenses de fonctionnement est principalement constitué des charges à caractère général et des charges de gestion courante, en particulier les subventions aux associations, en hausse de 20 % et au Centre communal d'action sociale (maintien du montant en hausse versé l'année passée).

Malgré notre volonté de contenir au maximum les dépenses de fonctionnement, celles-ci ont légèrement augmenté et continueront vraisemblablement l'année prochaine. Il nous faut à minima nous préparer pour les années à venir à une augmentation des tarifs de nos services municipaux et des remplacements non-systématiques d'agents partant en retraite.

Sans doute, faudra-t-il même envisager une modification des taux d'imposition foncière comme de nombreuses autres communes françaises, afin de parvenir à maintenir un transfert de recettes à la section d'investissement.



★ Un excédent reversé à la section d'investissement

Les sommes qui n'auront pas été dépensées pour les dépenses courantes nous permettront de réaliser des travaux d'amélioration de plusieurs bâtiments communaux pour un montant total de 835 000 €. Quatre points seront particulièrement ciblés :

- **Les écoles** avec une rénovation thermique et énergétique, y compris des changements d'huissieries et d'une chaudière, la modification de sanitaires, la poursuite de l'intégration dans le plan de relance numérique avec le raccordement à la fibre optique,
- **La salle de sport** avec l'installation d'une nouvelle porte et d'un système permettant de mieux suivre qui se rend dans ce lieu, la rénovation thermique du dojo et la modification du système de chauffage, la pose de pare-ballons,
- **Le centre d'activités culturelles** avec l'installation d'une tribune télescopique et des travaux de peinture des deux principales salles,
- **Les espaces naturels** avec la poursuite de l'aménagement des liaisons douces, la pose d'agrès sportifs et de mobilier urbain et le réaménagement d'aires de jeux.

* Un endettement très faible

L'encours de notre dette représente désormais moins de 450 000 €, soit environ 130 € par habitant. Cette somme est très largement inférieure à la moyenne des communes similaires à la nôtre (700 €). Notre capacité de désendettement est de trois ans, alors qu'il est en moyenne de dix ans pour les communes comparables à la nôtre. Assurément, nous pourrions prochainement souscrire un nouvel emprunt pour mener à leur terme de nouveaux projets, dont le bâtiment d'accueil de loisirs. Mais il nous est totalement interdit d'emprunter pour parvenir à régler nos dépenses de fonctionnement et pour payer le remboursement du prêt en cours.

* Les futures dépenses

Le centre aquatique intercommunal auquel nous avons choisi d'adhérer suite à une consultation publique en 2018 devant être livré au début de l'année 2023, il nous faudra également prévoir le règlement des dépenses d'investissement (ce qui aura été dépensé pour sa construction) et des dépenses de fonctionnement (son chauffage, la filtration de son eau, le personnel d'encadrement...). **La somme sera répartie entre les habitants de toutes les communes, ce qui fera que chaque habitant des 10 communes concernées paiera la même somme.**

Atlas de la biodiversité

Cet été aura lieu le lancement du projet « Atlas participatif de la biodiversité amfrevillaise ».

Comment est née cette idée de projet ?

L'Office Français de la Biodiversité (OFB) a lancé un appel à projet pour encourager les structures à étudier plus précisément leur faune et leur flore grâce à des recherches scientifiques, puis à inventorier les résultats dans un ouvrage. Amfreville a souhaité réaliser cette étude, mais en proposant un projet avec les habitants. C'est ainsi qu'est né le projet d'Atlas participatif de la biodiversité amfrevillaise.

Qui finance le projet ?

Le projet porté par la ville à hauteur de 20% des dépenses prévues est financé par l'OFB à 55% et par le département de la Seine-Maritime à 25%.

Concrètement, que va-t-il se passer ?

Un coordinateur biodiversité va être missionné pour réaliser, sur une période d'au moins un an, une étude de la faune et de la flore amfrevillaise, et notamment les papillons et les plantes mellifères. Il proposera des ateliers



avec l'ensemble de la population, sur inscription pour les habitants, et en co-construction avec les structures (écoles, centres de loisirs, CMJ, associations...).



L'ÉTÉ À LA PASSERELLE

Durant les mois d'été, les distributions continueront d'être assurées tous les quinze jours. Nous ne pouvons laisser les familles en difficulté sans colis alimentaire.

Voici les dates : **12 et 26 juillet, 9 et 23 août**. Nous reprendrons le rythme hebdomadaire le 6 septembre.



Si vous souhaitez bénéficier de cette aide alimentaire pour l'an prochain, vous devez vous réinscrire au CCAS au cours du mois de juillet ou d'août.

La Passerelle, c'est une équipe d'une douzaine de bénévoles qui, tous les mardis, se retrouve le matin pour aller chercher les denrées alimentaires au dépôt du Houleme, préparer les caisses, et l'après-midi pour les distribuer aux bénéficiaires. Cette équipe se renouvelle constamment, et nous venons d'élire une nouvelle secrétaire Martine Salve, lors de notre dernier Conseil d'administration. Si vous avez un peu de temps pour préparer et distribuer les colis, n'hésitez pas à nous rejoindre au 06 18 13 39 55.

Tous les jeudis, de 13 h 30 à 15 h 30, Évelyne, Monique et Manou vous accueillent pour l'apprentissage du Français tous niveaux dans les locaux de La Passerelle, derrière La Poste. Nous préparons aux concours de l'Alliance française et utilisons différents supports pour aider les personnes étrangères à vivre mieux au quotidien.



LES REPAS DE QUARTIER REVIENNENT DU 13 MAI AU 1^{ER} JUILLET

Le plaisir de se rencontrer, de partager un bon moment avec vos voisins, de faire la connaissance d'autres habitants de la commune, voici le programme que vous proposent les élus et les délégués de vos quartiers autour d'un verre, de grillades, de salades et autres spécialités !

Ainsi le 13 mai, les habitants des Hauts Vallons et de la rue de Mesnil-Esnard ont profité de l'esplanade de l'allée des primevères. Les habitants des Mallefranches ont testé un grand barbecue sur le terrain stabilisé au cœur même des immeubles le 20 mai. Les habitants de l'entrée Nord, se retrouveront le 10 juin dans le quartier de la côte des Grès.

Enfin, les habitants du centre-ville et de l'entrée Sud pourront s'installer dans le parc du CAC pour ouvrir la première soirée du mois de juillet.





REPAS DE QUARTIER

A VOS AGENDAS
SURVEILLEZ VOTRE BOITE
AUX LETTRES

LES 13 ET 20
MAI, 10 JUIN
et 1er JUILLET
2022 19h30

Venez avec votre
pique-nique

Apéritif offert
par la
municipalité A V

Tables, bancs
fournis



Le centre aquatique intercommunal

Depuis une quinzaine d'années et la fermeture de la piscine Tournesol de Bonsecours, notre secteur de l'agglomération, pourtant riche d'une quarantaine de milliers d'habitants, ne comportait plus de centre aquatique. De plus, depuis la fermeture de la piscine Gambetta à Rouen, des générations d'élèves amfrevillais de nos écoles n'avaient pu apprendre les bases de la natation, obligeant ainsi les parents qui le pouvaient à inscrire leurs enfants à l'association des Dauphins de la Mivoie ou à les amener eux-mêmes à la piscine.

Heureusement, à l'avenir, dans moins d'un an désormais, nos enfants vont pouvoir suivre des cours de natation durant leurs heures d'EPS et nous pourrons tous profiter des services de remise en forme sèche et humide, pratiquer la nage sportive ou nous détendre et jouer avec nos proches avec les trois toboggans géants et les différents bassins.

Tous ceux qui se rendent sur le plateau n'ont pu qu'observer les travaux déjà bien avancés du bâtiment. Depuis la pose de la charpente, les volumes sont bien visibles et désormais la pose des bassins, des toboggans et de la zone de remise en forme de l'étage a commencé.

Ce centre aquatique sera novateur dans le sens où il n'utilisera pas de chlore (qui se révélera assurément toxique pour nombre de personnes dans les années à venir) pour la filtration de l'eau et cette eau sera chauffée par du bois énergie, sous la forme de granulés.

Les élus des 10 communes concernées ont choisi de confier sa gestion à un professionnel, sous la forme d'une délégation de service public. Celui-ci n'a pas encore été choisi, mais le marché est en cours de publication.

Cependant, ce nouveau service public aura un coût qui n'a jamais été caché, y compris lors de la consultation publique et qui se confirme : il faudra dépenser environ 11 € par habitant pour payer les sommes engagées pour sa réalisation, et environ la même somme pour son fonctionnement. Toute somme supplémentaire engagée en investissement permettant de réduire les coûts de fonctionnement a bien entendu été étudiée.

Les tarifs d'accès n'ont pas encore été déterminés, mais ils seront assurément bien inférieurs pour les habitants des communes adhérentes qui pourront seules y envoyer leurs élèves.

Des agrès sportifs Le long de la voie verte

Comme vous avez pu le voir lors de vos promenades sur les quais, des agrès sportifs sont en cours d'installation à deux endroits le long de la voie verte.

L'équipe municipale s'était engagée à faire revivre les bords de Seine, ce sera bientôt chose faite. Après leur mise en service, cette zone de loisirs comportant aussi des tables et un barbecue sera inaugurée et accessible à tous, l'usage des agrès par les enfants étant bien entendu sous la surveillance et la responsabilité de leurs parents.



QUI A VOLÉ LA MASCOTTE ÉCHO-LOGIQUE ?



➤ *Le CMJ a besoin de vous pour mener l'enquête !*

Le CMJ relance cette année le grand rassemblement familial de fin de vacances d'été. Ainsi, le 28 août, venez participer à cet Escape Game géant dès 10 h au parc Lacoste. Nos apprentis élus, leur coordinateur Melvin et toute l'équipe des Services civiques Alexia, Hugo et Victoria vous accompagneront pour résoudre l'énigme et retrouver ainsi la Mascotte tout en participant à une marche propre écologique. Pour les moins téméraires, qui craignent de tomber sur le voleur de mascotte, vous pourrez nous retrouver au CAC dès 11 h 45 pour venir pique-niquer et profiter des jeux de bois géants, des animations sportives proposées par la joyeuse équipe du CMJ et de leurs encadrants.



FESTIVAL TOUS AU QUAÏ ! #6 des cultures urbaines

Toujours plus orientée cultures urbaines, avec son adhésion au collectif Urban Mix qui regroupe différents événements prônant les cultures urbaines dans la Métropole, cette sixième édition du festival conserve son aspect participatif et solidaire, notamment par son soutien à l'association Solidarité Amfrevillaise. Et comme avant, vous retrouverez la performance des graffeurs qui réaliseront une fresque de 50 m de long, du rap avec des artistes locaux, une compétition de breakdance, des ateliers ludiques et créatifs, une buvette pour se restaurer et passer un moment convivial. Tous les concerts, performances et ateliers restent gratuits afin d'être accessibles à un plus grand nombre !

Une tombola solidaire

L'association Solidarité amfrevillaise organise une tombola durant le festival mettant en jeu trois œuvres offertes par le peintre amfrevillais Illir Stili. Les billets seront en vente sur le stand de l'association et le tirage au sort se déroulera le dimanche après-midi.



➤ *RÉSERVEZ VOTRE WEEK-END,
LES 2 ET 3 JUILLET*

Le festival en pratique

Quai Lescure : samedi 2 et dimanche 3 juillet de 10 h à 19 h
Accès : rue du passage d'eau/Rond point entrée Nord/
Véloroute du Val de Seine/Bus ligne 11
Entrée libre et gratuite à toutes les activités sans réservation
Petite restauration sur place.

Retrouvez le programme détaillé du festival :
Facebook : Tous au Quai #6 • www.amfreville-la-mivoie.fr



JARDINS NOURRICIERS

Pour répondre à une précarité alimentaire grandissante et une demande croissante d'accès à des espaces de culture permettant des pratiques de jardinage écologique, la Métropole a lancé l'appel à projet « Métropole nourricière ». Amfreville a été lauréate grâce au travail mené entre autre par Tanguy, volontaire en Service civique en 2021. L'action prendra la forme de la création d'un jardin pour les habitants des immeubles des Mallefranches et du Foyer Stéphanois dans l'espace public à côté du parc pour enfants dans le quartier des Mallefranches, là où des arbres ont été plantés par les enfants du CMJ. Plus d'informations, prochainement, lors de la réunion publique !



Un jardin proche du parc pour enfants



GRADINS TÉLESCOPIQUES DU CENTRE CULTUREL

Dans l'édition précédente de l'Écho, nous avons présenté le projet de modernisation de la grande salle « Ombre et lumière » du centre culturel qui inclut l'installation de gradins télescopiques. Quatre entreprises ont répondu à l'appel d'offres lancé en janvier auprès des fabricants spécialisés dans ce domaine et la commission municipale des appels d'offres a retenu la société Samia Devianne, filiale d'Altrad, son offre étant compétitive à la fois sur les plans technique et financier. Pour rappel, ce projet bénéficie des aides de l'État et du Département. À ce jour, le dossier est en cours de validation par les services du Sdis76 (Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime) pour ce qui concerne la sécurité et l'accessibilité. La fabrication pourra être lancée dès réception de la réponse favorable du Sdis76, et nous



espérons toujours que l'installation de la tribune pourra se faire cet été. Dans le cas contraire, il faudra attendre le début de l'année 2023 pour son installation.

Simulation du projet de rénovation



TRAVAUX D'ÉTÉ 2022

La période d'été est toujours la plus propice pour effectuer les travaux d'entretien des installations et des bâtiments municipaux dans de bonnes conditions et sans en déranger le fonctionnement. Voici un aperçu des travaux et améliorations dont le public pourra bénéficier dès la rentrée :

Salle de sport Robert Talbot

- Installation d'une alarme,
- Remplacement de la porte d'accès public,
- Installation d'un contrôle d'accès par badge sur les trois entrées.

Centre culturel Simone Signoret

- Réfection de la peinture de la salle Ombre et Lumière et de la salle Manège.

École maternelle Louise Michel (logement)

- Remplacement de la chaudière,
- Remplacement de cinq baies vitrées.

Georgette Piecq a fêté ses 102 printemps



Entourée de ses enfants et petits-enfants, notre vaillante Georgette a célébré son 102^e printemps dans la joie. La municipalité a tenu à l'honorer comme il se doit en lui offrant un cadeau.

Monsieur le Maire, accompagné de son adjoint aux personnes âgées et son épouse, se sont fait un plaisir de se rendre à son domicile pour partager son bonheur. Bonheur qui fut exprimé en chantant et en riant des anecdotes et facéties de notre centenaire.



LA ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS-MOBILITÉ

Il subsiste, et c'est tout à fait normal, beaucoup d'incompréhensions concernant la mise en place de la ZFE-m dans notre commune à compter de septembre prochain. Certains véhicules ne seront plus autorisés à rouler ou même à stationner. Hormis les véhicules de collection et disposant d'une carte grise spécifique, **il s'agira de tous les véhicules diesel immatriculés avant le 31 décembre 2005, soit n'ayant aucune vignette Crit'Air, soit possédant une vignette 4 ou 5.**

Aucun autre type de véhicule n'est concerné par l'interdiction, en particulier les véhicules essence. Les personnes demeurant dans la commune et possédant un véhicule interdit peuvent être largement aidées en fonction de leurs revenus à changer de moyen de locomotion, grâce aux aides de l'État, éventuellement de la Région, en fonction de la nature du véhicule et par la Métropole Rouen Normandie.

En effet, la MRN a décidé d'aider pour une somme proche de 50 millions d'€, les propriétaires de véhicules Crit'Air 5, 4 et même d'aller au-delà pour les véhicules Crit'Air 3 (diesel entre janvier 2006 et décembre 2010, et essence entre janvier 1997 et décembre 2005), alors que ceux-ci ne sont pas interdits.

Il vous faudra pour cela acheter ou louer un véhicule neuf, qui ne soit pas motorisé diesel. L'aide fonctionne également pour les véhicules d'occasion et la transaction peut même déjà avoir lieu, mais pas avant le 1^{er} janvier 2022.

Toutes les aides sont accessibles depuis le site internet de la Métropole Rouen Normandie <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/dispositif-daide-au-renouvellement-zone-faibles-emissions-mobilite-zfe-m>

Cette page comporte même un simulateur qui vous donnera une idée précise des aides qui peuvent vous être accordées. Celles-ci varient en fonction de votre revenu fiscal de référence (RFR).



L'intérêt pour notre commune d'adhérer au dispositif ZFE est que toutes les personnes concernées pourront bénéficier d'une majoration de 20 % de l'aide de la Métropole et d'une surprime de 1 000 € de la part de l'État.

Deux exemples :

• Vous avez un RFR inférieur à 6 300 € par part. Vous possédez un véhicule Diesel de 2001. Vous acceptez de le détruire et faites appel pour cela à un professionnel ou à votre concessionnaire automobile. Vous percevez une prime à la conversion de 5 000 €. À la place, vous louez une voiture électrique de type Dacia Spring. Il est déduit 6 000 € de bonus écologique du premier loyer qui ne vous coûte donc rien. La Métropole vous verse une aide de 5 000 €, l'État une aide de 1 000 € et la Région une aide de 2 500 €, soit un total de 19 500 €. Tous les mois, pendant trois ou quatre

ans, vous devrez payer 120 € pour votre voiture. Vous ne payez aucun frais de carburant et vous rechargez gratuitement votre voiture sur l'une des bornes disponibles autour de chez vous, y compris devant des grandes surfaces. Votre budget n'est pas touché et vous êtes certain de payer le même montant chaque mois (au total 5 760 €). De plus, l'argent qui vous est remis par la Métropole et la Région vous reste acquis (dans la limite de 80 % des dépenses totales) et vous pouvez l'utiliser pour payer le loyer mensuel. Résultat final : votre voiture ne vous coûte rien ou presque pendant quatre ans.

• Vous avez un RFR entre 13 489 et 20 000 € par part. Vous possédez un véhicule essence de 1998. Vous acceptez de le détruire et faites appel pour cela à un professionnel ou à votre concessionnaire automobile. Vous percevez une prime à la conversion de 2 500 €. À la place, vous achetez un véhicule hybride rechargeable. Il est déduit 1 000 € de bonus écologique. La Métropole vous verse une aide de 2 500 €, l'État une aide de 1 000 € soit un total de 7 000 €.

MOBILITÉS

Dans le prolongement du travail en cours sur nos chemins de mobilité active permettant de relier l'intégralité de nos quartiers entre eux et même de se rendre dans les communes du plateau ou à Rouen, il semblait également indispensable de réfléchir à une évolution des transports en commun.

Or c'est la Métropole Rouen Normandie qui dispose de la compétence transports en commun et qui est même l'autorité organisatrice. Toute évolution doit donc être discutée avec elle puisque c'est elle qui finance et qui engage une société pour accomplir cette mission de service public.


Or, la MRN est constituée de 71 communes et toutes les communes sollicitent à peu près la même chose : des bus plus nombreux, plus fréquents et durant une plage horaire plus étendue.

Bien entendu, il a été impossible de satisfaire toutes les demandes.

En ce qui nous concerne, avaient été sollicités les principaux points suivants :

- une fréquence et une amplitude horaire plus importantes.
- la circulation de la ligne de bus jusqu'à l'autre bout de la rue F. Mitterrand, pour desservir le quartier du Mont Saint Rémy et le « parking relais » de la base nautique.
- la création d'un bus classique et pérenne pour aller d'Amfreville aux communes du plateau, et en particulier au lycée et à la future piscine.

Au final, à compter de septembre prochain, seront mis en place les éléments suivants :

 **La ligne 11 qui circulait dans notre commune deviendra la ligne 15.** Elle partira toujours du Grand Val d'Amfreville pour desservir le cœur de Rouen, et en particulier le collège Fontenelle et l'Hôtel de ville, de même qu'un gros lieu de correspondance avec les TEOR et le Métro, mais ensuite elle ne remontera plus jusqu'à Bois-Guillaume. Elle ira en effet jusqu'à Déville-les-Rouen (Terminus Jules Verne) où une correspondance avec la nouvelle ligne F8 permettra de rejoindre éventuellement l'université de Mont-Saint-Aignan.


L'amplitude sera légèrement étendue, de 5 h 45 à 21 h et 10 % de bus supplémentaires circuleront sur cette ligne, soit 47 par jour.

Si l'on met en parallèle avec d'autres communes similaires, voire plus importantes que la nôtre et en excluant toutes les lignes dites essentielles ou principales (Métro, TEOR et Fast), la commune d'Amfreville est assurément bien desservie, quoi qu'on en dise, même si cela est perfectible. Ainsi, la ville de Boos aura seulement 39 rotations, celle de Belbeuf, 23 et avec une nouvelle ligne qui ne conduira plus directement à Rouen, mais à Darnétal pour prendre une correspondance avec le T3 et la ville de Saint Jacques-sur-Darnétal, ne disposera que de 13 rotations quotidiennes.

En revanche, la ligne 15 ne passera pas par le Mont Saint-Rémy et le 2^e giratoire et, compte tenu de l'existence du 331 et du FILOR, ou du 15 et du F5 depuis Saint-Paul, aucun bus pérenne ne se rendra sur le plateau. Sur ce dernier point, les discussions ne sont cependant pas terminées.

 De notre côté, nous avons enfin obtenu **un minibus 9 places financé par de la publicité de commerçants**

et artisans locaux comme on en voit dans de nombreux lieux. Ce véhicule, qui se trouve en couverture de votre magazine préféré, sera mis à disposition des personnes âgées et/ou en situation de handicap, ainsi que des enfants des centres de loisirs durant toutes les vacances. Il est ainsi envisagé des rotations régulières pour aller sur le plateau ou à Tourville-la-Rivière.

 En parallèle, nous avons obtenu **des avancées importantes en ce qui concerne le vélo.** En premier lieu, **un abri vélos sécurisé** devrait prochainement (peut-être même durant l'été)



être installé quai Lescure, devant la salle de sports pour permettre aux gens qui le souhaitent d'y laisser leur vélo plutôt que de le rapporter à l'arrière de leur voiture.

Juste à côté, **la petite portion de piste cyclable** détériorée par les racines des peupliers que nous avons dû abattre va être intégralement **reprise par la MRN.**

De plus, **des bornes de vélos en libre-service** vont être installées **en nombre** dans le bas de notre commune, entre la salle de sports et le CAC. L'idée est que ces bornes soient implantées à moins de 500 m l'une de l'autre et que tous les habitants de ce secteur se trouvent ainsi à moins de 300 m de l'une d'entre elles. Le matin, en partant travailler, vous pourrez donc prendre un de ces vélos, emprunter la voie des bords de Seine entièrement sécurisée et déjà bien fréquentée jusqu'au centre de Rouen et déposer le vélo emprunté là-bas sans avoir à vous soucier de votre vélo personnel. Le soir, vous pourrez effectuer l'opération inverse et ainsi rentrer de manière très agréable, en faisant du bien à votre corps et à votre moral, de même qu'à la planète.





Réunions de quartiers

Ces deux années de pandémie nous avaient empêché d'organiser de nouveau réellement les rencontres de quartiers qui permettent d'aller au plus près des habitants et de constater directement, sur place, les points à améliorer en réalisant des « diagnostics en marchant ».

Ce sont ainsi 4 rencontres de quartiers qui se sont déroulées récemment depuis le début de l'année civile en fonction du nouveau découpage des quartiers. M. le maire, plusieurs élus et les délégués de quartiers ont ainsi déambulé dans les rues quatre samedis matin selon un itinéraire préalablement défini et adressé à tous les habitants concernés. De manière générale, assez peu de personnes sont sorties dans les rues pour échanger. Faut-il prendre cela comme une marque de désintérêt pour ce type de rencontres ou, au contraire, comme une preuve d'un fonctionnement globalement satisfaisant ?

Synthétiquement, les points qui ressortent de ces rendez-vous touchent principalement aux incivilités (crottes de chiens, dépôts sauvages, stationnement anarchique, entretien des haies et des jardins, vitesse de circulation...) et relèvent assez souvent des incivilités du quotidien. Comme cela vous a été présenté dans le numéro 147 de l'Écho, de nombreux procès-verbaux ont été récemment rédigés, de même que des lettres d'avertissement adressées. Les élus sont sur le qui-vive à ce sujet et s'efforcent, dans la limite de leur domaine de compétences et de leurs disponibilités, d'agir du mieux qu'ils le peuvent.

D'autres points ont également été constatés sur l'état de la voirie ou du domaine public en certains lieux et vont ou ont déjà engendré des réactions. En particulier, à la côte des Grès, un grand escalier a été entièrement nettoyé et l'espace petite enfance des Hauts Vallons va prochainement être repris. Sur ce point, il faut grandement remercier les délégués du secteur qui ont joué un précieux rôle d'intermédiaires en menant une enquête auprès des résidents du secteur concernant leur volonté d'aménagement du lieu.



FESTIVAL SPRING

Un beau spectacle familial

Le festival SPRING, le festival des nouvelles formes de cirque en Normandie, est passé par Amfreville où la salle Ombre et lumière du centre culturel permet d'accueillir des spectacles de grande envergure. Le mercredi 6 avril, nous avons reçu la Bande à Tyrex, une joyeuse troupe d'acrobates à vélo et musiciens qui a mis l'ambiance pendant plus d'une heure devant une salle comble convertie en piste de cirque pour l'occasion. Un grand merci en passant à l'équipe culturelle de la Métropole qui organise et finance ce beau festival. L'entrée au spectacle d'Amfreville était gratuite et il y avait même une boisson offerte à la fin aux amateurs de bière.





UNE 16^e BIENNALE DE PEINTURE ET SCULPTURE PARTICULIÈREMENT RÉUSSIE



Le retour des artistes et des visiteurs sur leur ressenti de cette exposition est élogieux, en particulier en ce qui concerne les sculptures qui, bien souvent, ne sont guère visibles à cause du manque d'espace. Dans la salle Ombre et lumière, ce n'est pas le cas : la partie centrale de la salle leur est entièrement consacrée et elles sont ainsi largement mises en valeur, comme le souhaitaient Gérard et Josianne Brichet, les organisateurs de cet événement. Autour de l'invité d'honneur – le grand pastelliste Denis Hernandez – vingt-deux peintres, cinq sculpteurs et cinq élèves de l'école d'arts plastiques de la commune ont exposé leurs œuvres.

Trois prix sont offerts aux artistes : le prix de la municipalité, le prix du public et le prix des enfants car les élèves de l'école élémentaire et du Conseil municipal des enfants ont participé de façon interactive à l'expo, guidés par l'invité d'honneur.

La photo illustre bien l'importance de ce salon. Les artistes ont été invités à poser pour la photo-souvenir, autour de Denis Hernandez, en compagnie de Mme Annie Vidal, députée, Hugo Langlois, notre maire, et Gérard Brichet. Ce grand salon a une résonance très importante sur l'agglomération rouennaise mais au-delà de la Haute-Normandie également et attire de nombreux visiteurs.

La vie du Musée des écoles

Le samedi 2 avril a vu avec plaisir le retour de la dictée de certificat d'études au musée. Les 25 candidats ont apprécié les « Travaux et joies du vigneron » et se sont montrés



très forts en orthographe dans l'ensemble avec deux « zéro faute » ! Par contre, l'exercice de conjugaison de verbes au présent de l'indicatif leur a posé quelques problèmes... « Il vainc, elle se meut, il résout... ». Rendez-vous est pris en octobre pour l'épreuve de calcul ! Les mois d'avril, mai, juin sont consacrés à l'accueil de classes. Il n'y aura pas de permanence le lundi en juillet et août, mais il sera possible de visiter le musée sur rendez-vous.



SEMAINE CULTURELLE EN PARTENARIAT AVEC BELBEUF



Vernissage du salon de peinture de Belbeuf

Favoriser les échanges

Depuis 2019, la ville d'Amfreville se joint à celle de Belbeuf, afin de proposer un programme culturel commun durant toute une semaine. Ce ne sont pas moins de dix événements que les publics des deux villes proches, tant au niveau géographique que de l'amitié qui les lie, ont pu apprécier du 4 au 13 mars, tels que : théâtre, concerts, cinéma, spectacles des écoles de musique, spectacles pour les petits, exposition de peinture et cabaret poétique. Pour cette édition 2022, plus de 1 400 spectateurs se sont déplacés sur l'ensemble des événements avec deux dates phares : le salon de peinture à Belbeuf et le bal folk à Amfreville qui ont attiré des centaines de personnes. Rendez-vous est donné en 2023 du 3 au 12 mars pour la prochaine édition.



Bal folk à Amfreville-la-Mivoie



Retour sur les œufs de Pâques



Le comité des fêtes de notre commune organise traditionnellement chaque année plusieurs manifestations dont les principales sont la foire à tout, le réveillon du Nouvel An, le passage du Père Noël et la chasse aux œufs de Pâques. Vous aviez peut-être la sensation que les bénévoles, frappés par le contexte sanitaire, avaient totalement baissé les bras, mais il n'en est rien, puisque la foire à tout devrait se dérouler sur le quai Lescuré le 2^e dimanche de septembre.

De plus, les enfants et leurs familles ont eu l'occasion de participer à la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques organisée depuis plusieurs années dans le parc du CAC. L'excitation et l'énergie étaient bien présentes ce matin-là, sentiments renforcés par l'envie de découvrir la nouveauté de l'année : l'œuf spécifique, unique, qui donnait droit à des chocolats spécifiques. Merci à tous les bénévoles du comité des fêtes et comme cela fait plaisir de voir à nouveau des événements festifs à Amfreville !



VACANCES DE PRINTEMPS AUX CENTRES DE LOISIRS

Les deux centres de loisirs, au parc Lacoste et à l'école Louise Michel, ont ouvert leurs portes les deux semaines, du 11 au 22 avril 2022 ; une quarantaine d'enfants ont été accueillis dans chaque structure. Le taux d'encadrement est toujours favorable à la sécurité, au bien-être des enfants avec un animateur pour cinq enfants (les plus petits) et un animateur pour sept à huit enfants (les plus grands).

- **Au centre primaire**, les enfants ont été accueillis par Sandrine Flore, directrice du centre, et son équipe : Tom, Camille, Alix ou Guillaume, Cassandre ou Loanne. Les sorties ont jalonné les vacances : bowling, cinéma, escape-game, happy city, docks laser et l'atrium. Le moment attendu a été la venue de « révélations sports » qui a permis de découvrir l'athlétisme à travers plusieurs animations sportives comme courir, lancer, sauter. Les 18 et 19 juillet, ce sera la finale au stade sottévillais avec la remise en jeu de la coupe gagnée l'année passée par notre centre de loisirs.



- **Au centre maternel**, les enfants ont participé aux activités proposées, encadrés par quatre animatrices et animateurs, Habiba, Melvin, Isabelle, Tanguy et Wahiba Elharouchi, directrice du Centre. Le point central a été la découverte de l'environnement proche au travers des jeux proposés dans trois lieux différents : le quartier des Mallefranches, le lotissement des Hauts vallons et le centre culturel, afin que chaque enfant connaisse sa commune. Les petits ont passé une journée à Happy City. Ils ont été ravis quand le responsable de la structure, M. Telliez, leur a offert un jeton pour les karts. La sortie au Bocasse a fait des adeptes de ce lieu.

Naissance à la ferme

Sur le quartier des Mallefranches, la ferme socio-éducative au pré du bois a accueilli la naissance presque surprise de deux chevreaux, déjà bien espiègles.



Tango et Saiko complètent le cheptel qui entretient les 10 hectares de pâturages dans le quartier, sous l'œil attentif d'Alexia Hesal, volontaire en Service civique.



Viz'Arts et les guinguettes de l'été

La nouvelle association Viz'Arts présentée dans le dernier numéro de l'Écho et fondée par Laurent Souavin-Carpentier, résident de notre commune, élabore actuellement le programme de son 2^e festival G.Art.Den Party #2. Le but général est de créer un lieu d'échanges et de partages autour des Arts et de la Culture, dont les bénéficiaires sont reversés au profit d'une association caritative.

Cette 2^e édition se déroulera le samedi 24 septembre sur le complexe sportif Talbot. De nombreux artistes sont attendus dans des domaines aussi variées que la photographie, la peinture, la sculpture, le graff, la chanson et la musique. Il est prévu de nombreuses performances graphiques et près de 10h de concerts live durant lesquels vous aurez l'occasion d'entendre de la chanson française, de la pop, du rock, du reggae, du rap et des DJ.

Avant cette date du 24 septembre, pour vous mettre dans l'ambiance, et pour permettre à l'association Viz'Arts de générer quelques recettes afin de parvenir à organiser cette 2^e édition, Laurent Souavin-Carpentier a accepté d'organiser durant l'été, à la demande de la municipalité, trois soirées guinguettes sur les bords de Seine.

Ces guinguettes de l'été se dérouleront les vendredi 8, 15 juillet et 26 août aux abords de la salle de sports, quai Lescure. Vous aurez l'occasion d'écouter de la musique live sur scène avec la venue d'un groupe différent chaque soir. Une buvette sera également à votre disposition pour boire un verre au soleil couchant.

Parce que cet endroit mérite vraiment que l'on y passe du temps, nous vous attendons nombreux pour passer une très agréable soirée musicale entre amis ou en famille et pourquoi pas danser.



COURSE D'ORIENTATION LE SAMEDI 11 JUIN

L'association MT gambettes propose une « course d'orientation » dans notre commune.

L'association amfrevillaise composée de Mélanie et Tiphaine envisage de participer au RAID Amazone pour une action solidaire et sportive. Afin de subventionner leur épreuve, plusieurs actions sont proposées. La course d'orientation préparée est un parcours d'une durée de 30 minutes à 1 h 30 sur le circuit « saphir », un des chemins de randonnée contournant notre commune, dans le parc Lacoste (sente du Mont Ager, chemin du Mulet, sente aux Ifs). Déroulement : par équipe – en courant ou en marchant – l'objectif peut être varié, de balade familiale à recherche du meilleur temps et de balises poinçonnées. Le départ est prévu à l'école du haut.

Inscription par téléphone au 06 15 36 36 06 ou 06 30 17 10 69 ou par mail : mtgambettes76@gmail.com • Participation de trois euros par personne. Paiement par cagnotte leetchi possible.

FERMETURE DE LA CRÈCHE

6 juin : lundi de Pentecôte

15 juillet : pont du 14 juillet

31 octobre et 1^{er} novembre : pont de la Toussaint

11 novembre

14 décembre : fête de Noël de la crèche

26 décembre au 1^{er} janvier 2023 (reprise le 2 janvier 2023)

RELAIS PETITE ENFANCE

Le RAMIPER (Relais Assistantes Maternelles) Itinérant du Plateau Est de Rouen) accueille les « nounous » avec les enfants qui leur sont confiés, certains jours par mois, soit lors des matinées d'éveil, soit lors du baby-gym.

Nouvelle animatrice du relais petite-enfance, Sophia Beuriot remplace Florence Delestre qui évolue maintenant dans une autre structure.

Planning des matinées d'éveil :
les lundis 30/5, 13/6, 27/6, 18/7.

Les matinées d'éveil ont repris le 9 mai à la salle La Ronde du centre culturel Simone Signoret, rue Mendès France.

Planning de la baby gym :
les mercredis 8/6, 22/6, 6/7, 20/7.

Les séances de baby-gym ont lieu à la salle des sports Robert Talbot d'Amfreville. La réservation pour les matinées d'éveil et les séances de baby gym est nécessaire. Les informations sont sur le site de la mairie.

Permanences : 78 rue Pasteur, 76240 Le Mesnil-Esnard, dans les locaux du syndicat de gestion • 02 35 59 95 41 ou téléphone de l'animatrice : 02 32 86 52 41 • Mail : ram@plateau-est.fr

AGENDA

Vos prochains rendez-vous municipaux

- ✓ 7 JUIN, 20 h, Centre culturel
Soirée cinéma avec « Mlle de Jonquières » d'Emmanuel Mouret (2018), entrée libre
- ✓ 10 JUIN, 19 h, Côte des Grès
Repas de quartier de l'entrée Nord
- ✓ 11 JUIN, 20 h, Centre culturel
Gala de l'école municipale de danse, entrée libre
- ✓ 12 JUIN, 8 h à 18 h, Centre culturel et école maternelle
1^{er} tour des élections législatives
- ✓ 17 JUIN 20 h, Centre culturel
Concert de l'école de musique municipale, entrée libre
- ✓ 18 JUIN-20 h 30 / 19 JUIN-15 h 30, Centre culturel, entrée 5 € / gratuit -12 ans
Spectacle de fin d'année de l'atelier de théâtre municipal des adultes • Le songe d'une nuit d'été de William Shakespeare
- ✓ 19 JUIN, 8 h à 18 h, Centre culturel et école maternelle
2^e tour des élections législatives
- ✓ 20 JUIN, 19 h, Centre culturel, entrée libre
Spectacle de fin d'année de l'atelier de théâtre municipal des enfants/ados • Disparition sur scène et Soirée pyjama
- ✓ 25 JUIN, 20 h, Square Prévart, entrée libre
Musiques en fête avec les groupes Fougagnac et Lady Namites et la participation de l'École de musique municipale
- ✓ 1^{er} JUILLET, 19 h, Centre culturel
Repas de quartier du centre-ville et de l'entrée Sud
- ✓ 2 et 3 JUILLET, 10 h à 19 h, Quai Lescure
Festival Tous au quai
- ✓ 8 JUILLET, 19 h à 23 h, Quai Lescure, accès libre
Les Guinguettes de l'été – musique live et buvette
- ✓ 15 JUILLET, 19 h à 23 h, Quai Lescure, accès libre
Les Guinguettes de l'été – musique live et buvette
- ✓ 26 AOÛT, 19 h à 23 h, Quai Lescure, accès libre
Les Guinguettes de l'été – musique live et buvette
- ✓ 28 AOÛT, 11 h 45, Parc du Centre culturel
Pique-nique des familles
- ✓ 3 SEPTEMBRE, 13 h à 18 h, Salle Robert Talbot
Forum des associations
- ✓ 11 SEPTEMBRE, 7 h à 18 h, Quai Lescure
Foire à tout du Comité des fêtes

Retrouvez toutes les informations sur www.amfreville-la-mivoie.fr

LES COMMISSIONS



AMFREVILLE-LA-MIVOIE, VILLE SOLIDAIRE AVEC LES UKRAINIENS

Dès les premières semaines du conflit en Ukraine, de nombreux Amfrevillais ont souhaité se mobiliser pour aider comme ils le pouvaient le peuple ukrainien. La municipalité a donc décidé d'agir à leur côté et en leur nom.

• À leur côté, en soutenant les actions humanitaires de l'association Solidarité Amfrevillaise, et de plusieurs bénévoles qui ont permis de collecter plus de 500 colis.



Ceux-ci ont été stockés à la mairie et ensuite livrés par les services techniques de la commune à l'organisme chargé de la collecte métropolitaine.

• En leur nom, en votant une subvention exceptionnelle de 3 500 euros (soit environ la somme symbolique de 1 euro par habitant) à la Croix-Rouge qui a lancé un appel aux dons pour venir en aide aux populations touchées par le conflit. L'objectif est de participer (entre autres) aux réparations des infrastructures vitales afin d'assurer l'approvisionnement en eau, la fourniture de matériel médical, mais aussi apporter un soutien psychosocial aux réfugiés qui passent la frontière. Nous ne pouvons qu'être fiers de la solidarité de notre population qui s'est colorée en bleu et jaune, couleur du drapeau de ce peuple agressé.



INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS CULTURELLES MUNICIPALES

École de musique et de danse

L'école municipale de Musique et de Danse d'Amfreville accueille enfants et adultes, musiciens débutants ou avancés au Centre culturel Simone Signoret. Vous pouvez vous inscrire ou inscrire vos enfants pour apprendre la danse classique ou modern-jazz, la flûte, la clarinette, la trompette, le saxophone, le piano, la guitare ou la batterie.



Il y a également des ateliers collectifs : le jardin musical pour les petits, le solfège (formation musicale) pour les jeunes et les adultes, l'atelier chansons, l'atelier jazz, l'atelier de musiques actuelles et l'orchestre.

- Réinscription des anciens élèves : par courrier avant le vendredi 26 août ou le jeudi 1^{er} septembre de 16 h à 19 h au secrétariat du centre culturel.
- Inscriptions des nouveaux élèves : au Forum des associations (salle Robert Talbot) le samedi 3 septembre

de 13 h à 18 h et le mardi 6 septembre de 16 h à 19 h au secrétariat du centre culturel.

Pour les instruments les plus demandés (guitare, piano, batterie) il est conseillé de venir au forum dès 13 h. Priorité aux premiers inscrits.

Ateliers de théâtre

Les cours de théâtre sont dispensés le lundi sous la forme de trois ateliers : enfants, adolescents et adultes, sous la direction de Laurent BEYER. Les inscriptions sont possibles au Forum des associations (salle Robert Talbot), le samedi 3 septembre de 13 h à 18 h et ensuite au secrétariat du centre culturel.



Atelier d'arts plastiques

Les cours d'arts plastiques (peinture) sont dispensés le lundi et le jeudi, sous la direction d'Illir STILI. Les inscriptions sont possibles au Forum des associations (salle Robert Talbot), le samedi 3 septembre de 13 h à 18 h et ensuite au secrétariat du centre culturel.

Les soirées cinéma



Depuis le mois de novembre dernier, un rendez-vous cinéma vous est proposé chaque mois. Cela n'a pas toujours été le cas pour des raisons de programmation et de disponibilité de la salle, mais ce rendez-vous est proposé le premier mardi de chaque mois ; un repère en quelque sorte. La programmation familiale propose des films récents (2018 à 2020 en général) que vous n'avez peut-être pas vus lors de leur sortie au cinéma. Une occasion de les découvrir ou de les revoir gratuitement ; un réel avantage quand on connaît le prix des places de cinéma actuellement. Les soirées cinéma vont faire une pause durant l'été, mais elle reviendront dès la rentrée. En attendant, nous vous proposons une dernière séance le mardi 7 juin pour clôturer la saison avec Mademoiselle de Jonquières, un film d'Emmanuel Mouret réalisé en 2018. Reprise le mardi 6 septembre.



LES ACTIONS CITOYENNES DU CMJ

Entre solidarité, mobilité douce et écologie !

L'an passé, le CMJ a créé la mascotte « Écho-logique » et le bulletin d'information officiel du CMJ, distribué aux élèves de l'école G. Philippe et disponible en mairie et sur le site internet. Il a également mené de nombreuses actions de nettoyage des quartiers, des chemins de randonnée. Il a créé un outil anti-gaspillage à la cantine qui permet de bien manger et il a initié le premier rallye ville propre.

Au premier semestre 2022, le CMJ a continué sur sa lancée : don de jouets aux bénéficiaires de la Croix-Rouge, installation du premier panneau de randonnée fabriquée par une artisane de la commune « Iron Wood », formation au tri sélectif avec la visite du SMEDAR.

Avant la fin du mandat des élus CMJ du CM2, vous pourrez découvrir un coffre à dons « spécial jouets et jeux de société »

customisés par nos artistes en herbe et vous serez invités le 28 août à la grande enquête des familles « Qui a volé la mascotte Écho-logique ? ». Venez donc nombreux soutenir ce beau projet citoyen qui vous permettra de découvrir votre ville autrement grâce aux jeunes élus de votre commune. Vous en saurez plus prochainement...



SPECTACLES DES ATELIERS DE THÉÂTRE

En juin, les ateliers de théâtre municipaux animés par Laurent Beyer vont présenter leurs spectacles de fin de saison. Deux rendez-vous sont à retenir :



DISPARITIONS SUR SCÈNE



- Adultes à 20 h 30 le samedi 18 juin et 15 h 30 le dimanche 19 juin

Le songe d'une nuit d'été (ou presque), une comédie de William Shakespeare écrite entre 1594 et 1595. Interprétée par les membres de la troupe amfrevillaise mi-Voix mi-Scène sur une mise en scène de Laurent Beyer. Entrée 5 € (gratuit pour les -12 ans).

- Enfants/ados à 19 h le lundi 20 juin
Spectacle enfants : **Disparitions sur scène** d'après des textes de Jean-Pierre Duru sur une mise en scène de Laurent Beyer.
Spectacle ados : **Soirée pyjama** sur une mise en scène de Laurent Beyer. Entrée gratuite

LE TOURNOI ANNUEL DE JUDO RÉUSSI

Le Judo Club Amfrevillais organisait le 27 février son tournoi annuel. Après deux ans d'absence liées aux conditions sanitaires qu'obligeait la Covid-19, le JCA a réuni 240 jeunes judokas provenant de 24 clubs différents sur ses tatamis. Dans le respect des mesures sanitaires en vigueur, 570 pass sanitaires ont été contrôlés ce jour ! Merci à la mairie et à tous les bénévoles, qui ont permis la réussite de cet événement.



➤ Et un champion de Normandie

Le samedi 30 avril avait lieu le Championnat de Normandie 1^{ère} division. Lors de ce championnat, **David Mayeu-Levillain**, licencié du JCA, remporte le titre de Champion de

Normandie. Cette victoire le qualifie pour le Championnat de France 1^{ère} division, qui aura lieu au mois de novembre à Toulon.

Melvin, un encadrant dynamique pour les Jeunes Amfrevillais !

Depuis octobre dernier, Melvin réunit les jeunes Amfrevillais chaque mercredi soir à la salle de sport Robert Talbot. À l'approche de la fin de cette première saison, il peut être fier du résultat, ses objectifs étant atteints :

- Développer un espace de rencontre mis à disposition par la municipalité (entre autres pour les jeunes de 13 à 25 ans).
- Créer un lien social entre les différents habitants de la ville et favoriser de nouvelles rencontres autour d'animations sportives et ludiques.

Les jeunes ont défini ensemble les valeurs et le règlement de la salle ses sports, applicables durant le créneau horaire de leur activité.

N'hésitez pas à les rejoindre, en contactant Melvin (06 98 35 39 70).



RESPECT	BIENVILLANCE	SOLIDARITÉ
Respecter les locaux, les gens et le matériel mis à disposition. Je m'assure de quitter la salle dans l'état où je l'ai trouvée en arrivant.	Être à l'écoute de soi et des autres. Veiller à ce que chacun se parle bien et ne pas laisser une injustice se produire.	S'entraider, travailler en équipe. Se concerter pour les décisions communes.

Fin de saison pour la Baby gym



Encore une belle saison qui se termine pour les enfants de cette année.

Alexis accueille vos petits loulous qui ont entre de 3 et 6 ans dans l'année une fois par semaine pour des cours de motricité par le jeu.

La Baby gym proposera aux enfants qui le souhaitent, un cours de découverte en juin (une réservation est conseillée).

L'équipe de la Baby gym sera bien sûr présente au forum des associations le samedi 3 septembre.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement, réservation et pré-inscription :
asmababygym@gmail.com
ou par téléphone au
06 32 11 29 18.



DE BONS RÉSULTATS POUR LES BADISTES !

Pour le club des volants de la Mi-Voie, le printemps n'a pas été le temps des semis, mais celui des récoltes. En effet, plusieurs compétitions à domicile ou à l'extérieur ont vu les badistes du club récompensés :

- **Florian** et **Quentin** sont montés sur la 1^{ère} marche du podium de leur catégorie lors des championnats départementaux de doubles série 5.
- **Alexane** les a rejoints la semaine suivante lors du tournoi départemental jeune.

À noter que plusieurs autres participants ont défendu les couleurs du club et n'ont pas démerité lors de cette compétition.

- **Wilfried** quant à lui s'est incliné en 1/4 de finale simple du championnat de France de sport adapté et manque de peu une place sur le podium en finissant 4^e de la catégorie double homme.

➤ Félicitations à tous les participants !



Le badminton solidaire

Un stage de badminton proposé par le Comité départemental de Badminton 76 a eu lieu à la salle Robert Talbot avec une entraîneuse Ukrainienne, Yuliia, réfugiée pour fuir la guerre. Elle a encadré avec Corentin Lecerf

des jeunes du club qui ont su passer la barrière de la langue pour suivre les conseils de cette entraîneuse, classée dans les 60^e meilleurs mondiaux. Pour célébrer ces beaux résultats, le club a organisé sa 1^{ère} soirée Blackminton ouverte aux licenciés et à leurs familles. Le principe était simple : une fois la nuit tombée, extinction des feux et mise en lumière des joueurs, terrains, raquettes, volants et filets, par du maquillage et des tracés phosphorescents. Un grand moment de fun (pour les 70 participants) que le club a d'ores et déjà prévu de renouveler en 2023.





RANDONNÉES ESTIVALES EN VUE !

Le Rando club Amfrevillais affilié à la fédération Française de randonnée pédestre est prêt à vous emmener sur les chemins de randonnée autour de la commune et des environs, Saint-Adrien, Saint-Aubin-Celloville, Bonsecours, Saint-Aubin-Épinay.

Vous pouvez nous rejoindre dès maintenant pour des balades estivales, sinon nous serons présents au forum des associations le samedi 3 septembre pour répondre à vos interrogations.

Pour tout renseignement, contact possible :
 randoclubamfrevillais1@free.fr
 ou : lionel76920@yahoo.fr



TENNIS DE TABLE DE BONS RÉSULTATS EN VUE EN FIN DE SAISON

À l'heure où ces lignes sont écrites, le championnat n'est pas encore terminé. Les objectifs de la deuxième phase ne seront pas tous atteints. L'équipe 1^{ère} est bien partie pour l'atteindre, car le maintien au plus haut niveau départemental est toujours possible. Par contre, l'objectif de la montée pour l'équipe 2 ne sera pas atteint. L'équipe 3 (composée de 3 jeunes joueurs de 11 à 14 ans et d'un adulte) a remporté son premier match lors de cette phase. Cependant, il y a des raisons d'être optimiste, car en championnat jeune, l'équipe composée de Quentin et Matteo s'est qualifiée pour la finale du district de Rouen. Lors de cette finale, ils ont réussi à se classer 5^e sur 12 et à se qualifier pour la finale départementale parmi les 16 meilleures équipes jeunes du département. Cette finale aura lieu **le dimanche 12 juin à la salle des sports d'Amfreville à partir de 9 h 00**. Au niveau individuel, Quentin s'est maintenu au niveau régional en terminant 5^e sur 16. Pour la saison prochaine, nous souhaiterions créer une équipe féminine. Quel que soit votre niveau, vous serez la bienvenue, car l'objectif de ce championnat, est surtout que les féminines se retrouvent entre elles. Que vous soyez un homme ou une femme et peu importe votre âge, pendant le mois de juin, n'hésitez pas à passer à la salle des sports le lundi à partir de 20 h 30 ou le jeudi de 17 h 30 à 20 h 30 pour découvrir le ping ou prendre des renseignements auprès de notre entraîneur ou de Stéphane (06 09 26 71 92).

Amicale des anciens travailleurs, sortie en bourgogne du 4 au 6 mai

1^{er} jour : Visite du vieux Dijon, classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, avec des guides passionnés de leur ville. A la fin de la balade, nous sommes allés dans les boutiques de pains d'épices et de moutarde avec découverte des fabrications et remise d'un échantillon.

2^e jour : Le matin visite du Cassissium à Nuits-Saint-Georges pour tout savoir sur le cassis en médecine et en gastronomie, suivie de la visite d'entreprise et de dégustation
 L'après-midi : visite guidée des Hospices de Beaune

et des caves Patriarches, les plus grandes caves de Bourgogne, avec dégustation.

3^e jour : Déjeuner sur le site de Guédelon à Saint-Fargeau suivi de la visite libre du château médiéval en chantier, à la rencontre des différents corps de métiers pour échanger et observer leur méthode de travail. Cette sortie restera longtemps gravée dans la mémoire des 30 participant(e)s dont 8 ami(e)s stéphanois(e)s, elle s'est déroulée dans une excellente ambiance.





REPAS ANNUEL DU CLRA

Le 30 avril, de nombreux adhérents du CLRA se sont retrouvés au banquet annuel en compagnie de Monsieur le Maire. Repas festif, musique, danse, ambiance joyeuse : un vrai cocktail pour une journée très réussie.



Le cours de Pilates confirme son développement à l'ASMA GYM

L'Asma gym adultes, dans l'objectif de satisfaire toujours plus de demandes parmi les amfrevillais(es), envisage de proposer une deuxième heure de pilates à la rentrée prochaine. Frédéric nous propose une heure supplémentaire le vendredi de 18 h à 19 h. Si vous êtes intéressé(e) merci d'adresser un mail à : corinne.lemesle62@gmail.com ou d'appeler au 06 74 17 83 34.



BUTTERFLY COUNTRY

Tous les lundis soirs (sauf jours fériés et vacances scolaires) nous animons des cours de danse Country à Amfreville-la-Mivoie, dans la salle Tango. Au cours de l'année, nous organisons des bals country. L'un d'entre eux se déroulera à Amfreville-la-Mivoie, à la salle Simone Signoret, le 25 juin. Nous vous attendons tous pour découvrir ou danser sur de la musique Country.

BAL COUNTRY & Modern line dance

Butterfly 76 country

SAMEDI 25 JUN 2022

Amfreville La Mivoie (76)
Centre Simone SIGNORET

Entrée : 6 €
- de 12 ans gratuit

Ouverture du Bal à 20H00
Pique nique Autorisé à partir de 19H00

Pâtisserie & Buvette sur place

Réservation Nominative obligatoire

Entrée : Marie Noelle - 06.89.30.38.84 ou Frédéric - 06.23.79.88.86

butterfly-country-76.e-monsite.com butterfly.country.76@outlook.fr



TROIS NOUVEAUX JEUNES RECRUTÉS EN SERVICE CIVIQUE

Alexia

En premier, c'est Alexia Hesal, Amfrevillaise de 20 ans, qui a débuté cette nouvelle vague de jeunes en Service civique en février. Alexia habite dans le quartier des Mallefranches, derrière la pâture des chevaux de la ferme socio-éducative. Elle a commencé à venir voir les animaux, à s'intéresser, a fait connaissance avec Cindy Ardevol, et donné un coup de main, bénévolement dans un premier temps.

Puis l'avenir de cette ferme est devenu incertain, mais les animaux sont restés. Passionnée de nature et puisqu'elle se trouvait dans une période de réflexion après un Bac Pro Accompagnement soin et service à la personne, elle a continué à s'occuper des animaux - des chèvres, des moutons, un cochon et des chevaux : une belle mission de Service civique. Par la suite, elle collaborera peut-être à la réalisation du projet d'atlas participatif de la biodiversité pour lequel une personne arrivera en juin. Et elle compte continuer dans le domaine de l'aide à la personne, auprès des personnes âgées, parce qu'elle aime rendre service et partager...



Hugo

Ensuite, c'est Hugo Pialoux, 20 ans, qui a rejoint la mairie en mars. Originaire de Bretagne, il se destine aux métiers de l'écologie. À Amfreville, il œuvre dans le domaine du développement durable, et notamment sur le projet de mise en place de « jardins nourriciers ». Une subvention avait été obtenue pour ce projet grâce à son jeune prédécesseur Tanguy Souley. Des jardins nourriciers ? Qu'est-ce que c'est ? Il s'agit de mettre à disposition d'habitants des carrés potagers de terre à cultiver. Dès septembre, six carrés pour les semis d'hiver seront à disposition des habitants des Mallefranches et du Foyer Stéphanois, et six autres suivront au printemps si le système est approuvé. Hugo travaille pour cela sur une charte évoquant notamment le respect du matériel (mis à disposition dans une cabane à outils), l'interdiction phytosanitaire, ainsi que l'incitation à favoriser la biodiversité. Lui aussi pourrait collaborer à l'atlas participatif déjà évoqué et sur des projets de « marches propres » et de campagnes de sensibilisation à l'environnement.



Victoria

Enfin, elle n'est autre que la petite sœur d'Alexia, Victoria a 18 ans, est bien sûr comme sa grande sœur Amfrevillaise, et a débuté sa mission en avril.

Elle, s'implique plutôt sur la citoyenneté, aux côtés de Giovanna Musillo-Jouet, sur différents projets.



En collaboration avec Hugo Pialoux, elle travaille à l'organisation et à la communication de « marches propres », et sur des campagnes de sensibilisation par rapport aux déchets sauvages, aux déjections canines, à l'emplacement des poubelles, aux mégots... Un projet de recyclage est d'ailleurs à l'étude, pour ces derniers. À suivre... Victoria travaille aussi beaucoup sur l'accueil des nouveaux arrivants et sur un kit des nouveaux arrivants pour lequel elle sollicite les commerçants.

Les propos tenus ici sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'ont en aucune manière été modifiés.

► **Parole au groupe majoritaire**

40 000 personnes meurent chaque année en France des particules fines et du dioxyde d'azote provenant principalement des moteurs thermiques. Alors que la loi d'orientation des mobilités de 2019 impose à toutes les grandes agglomérations de mettre au plus vite en place une Zone à Faibles Émissions, la Métropole de Rouen avait déterminé en 2021 un périmètre aux abords de la ville-centre constitué d'une quinzaine de villes. Quelques-unes d'entre elles ont choisi de ne pas entrer dans le dispositif, alors qu'Amfreville et le Mesnil-Esnard entre autres en feront partie. Nous entendons bien l'argument financier

du coût de remplacement d'une voiture aujourd'hui, mais nous considérons que refuser d'entrer dans ce dispositif alors qu'il va s'imposer à tous ceux qui auront à se déplacer dans la MRN et ailleurs est un manque de courage politique qui s'apparente à une vision trop centrée sur soi-même. L'amélioration de l'air ambiant est l'affaire de tous ! De plus, le fait d'appartenir à l'une des communes de la ZFE permettra à tous nos habitants de bénéficier d'une prime supplémentaire de 1 500 à 2 000 € en plus de celle versée par l'État et la Métropole. Puisque la ZFE est là, autant tenter d'en tirer avantage.

► **Parole au groupe minoritaire : Transition écologique et justice sociale**

P our lutter contre la pollution de l'air, « La Métropole » met progressivement en place, sur tout le territoire, une ZFE (Zone à Faibles Émissions de Particules) dont l'accès sera interdit aux véhicules les plus polluants.

Les ZFE reposent sur le principe des vignettes Crit'Air. La Zone de la métropole de Rouen a été élargie à 15 communes le 1^{er} janvier 2022.

Notre groupe minoritaire souhaite que la municipalité, et à travers elle la population, se prononce pour un report à Amfreville-la-Mivoie. En effet notre localité étant en majorité peuplée de gens de condition modeste, nombre de nos concitoyens pâtiront de cette situation et ne seront pas en capacité de remplacer leur voiture ancienne au profit d'un véhicule moins polluant, même avec les aides et autres incitations financières.

Mais ne nous y trompons pas, notre groupe considère bien évidemment que nous devons diminuer notre empreinte

carbone ; c'est indispensable pour éviter le réchauffement climatique et éviter les maladies respiratoires.

Mais en procédant ainsi, La Métropole va précariser des familles qui ont besoin de leur vieux véhicule pour aller travailler tous les jours et emmener les enfants à l'école ainsi qu'aux activités sportives ou artistiques.

Nous militons pour des transports en commun gratuits pour tous, premier pas pour lutter contre la pollution de l'air. Nous devons réfléchir à de meilleures solutions moins pénalisantes et moins culpabilisantes pour les plus démunis. Certaines communes ont refusé cette ZFE telles Maromme et Saint-Étienne du Rouvray. **Pourquoi pas nous ?**

Et n'oubliez pas d'aller voter les 11 et 19 juin 2022 pour les législatives car nous ne devons pas donner une majorité à la république en Marche, nouvellement nommée Renaissance (pour faire nouveau ?). Ce serait la porte ouverte à davantage de stigmatisation des plus fragiles d'entre nous.



RÉSULTATS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE D'AVRIL 2022

1^{er} tour

2 015 inscrits et 1 574 votants, soit 78,11 % de participation

Votes exprimés : 1 539

Résultats par candidat :

- > Jean-Luc Mélenchon 413 voix
- > Emmanuel Macron 392 voix
- > Marine Le Pen 374 voix
- > Eric Zemmour 91 voix
- > Yannick Jadot 55 voix
- > Fabien Roussel 43 voix
- > Anne Hidalgo 40 voix
- > Valérie Pécresse 39 voix
- > Jean Lassalle 36 voix
- > Nicolas Dupont Aignan 29 voix
- > Nathalie Arthaud 14 voix
- > Philippe Poutou 13 voix

2^e tour

2 017 inscrits et 1 547 votants, soit 76,70 % de participation

Votes exprimés : 1 411

Résultats par candidat :

- > Emmanuel Macron 800 voix, soit 56,70 %
- > Marine Le Pen 611 voix, soit 43,30 %

Élections législatives

Les scrutins des législatives auront lieu les 12 et 19 juin, de 8 h à 18 h dans chacun des deux bureaux de vote d'Amfreville. **Le bureau n° 1 est encore transféré au centre culturel**, tandis que le bureau n° 2 demeure à l'école maternelle. Les inscriptions sur les listes électorales ne sont plus possibles pour ces scrutins. Si vous ne pouvez pas vous rendre à votre bureau de vote, pensez à établir une procuration.

Inscriptions aux centres de loisirs cet été

Préinscription : • Pour le centre primaire, contacter Mme FLORE au 06 73 67 37 04 ou envoyer un mail au clshprimaire@amfreville-la-mivoie.fr

• Pour le centre maternel, contacter Wahiba Elharouchi au 06 80 58 00 52 ou envoyer un mail au clshmaternel@amfreville-la-mivoie.fr

VACANCES DE JUILLET • Les centres de loisirs maternel et primaire seront ouverts du lundi 11 au vendredi 29 juillet. **Inscriptions en mairie** :

- En semaine, du 30 mai **au 17 juin** de 9 h 00 à 10 h 30 et de 14 h 00 à 16 h 00,
- 3 mercredis 01 et 08 et 15 juin de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00.

VACANCES D'AOÛT • Le centre de loisirs primaire sera ouvert du lundi 01 au vendredi 23 août. **Inscriptions en mairie** :

- En semaine, du 30 mai **au 17 juin** de 9 h 00 à 10 h 30 et de 14 h 00 à 16 h 00,
- 3 mercredis 01 et 08 et 15 juin de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00.

Pour les inscriptions, il est nécessaire d'apporter le carnet de santé, l'attestation d'assurance, la feuille d'imposition (revenus de 2021), le livret de famille, les « bons vacances ». Aucune inscription ne sera acceptée en dehors des dates prévues ci-dessus. Il est nécessaire de prendre au minimum un contact téléphonique avant la fin de la période d'inscription. Pour faciliter la préparation du séjour, notamment pour l'encadrement, un forfait minimal de 4 jours par semaine est imposé.

Un tarif demi-journée, avec ou sans repas, est possible seulement pour les enfants à besoins éducatifs particuliers. Renseignements en mairie au 02 32 98 90 35.

Tarifs par tranche du quotient familial (QF)

Tranche du quotient familial	Centre maternel (par journée, repas et goûter compris)	Centre primaire (par journée, repas et goûter compris)
Tranche A	7,85 €	5,70 €
Tranche B	9,15 €	7,05 €
Tranche C	10,80 €	8,75 €
Tranche D	12,65 €	10,60 €
Tranche E	14,25 €	11,75 €
Extérieurs	sans	33 €

Tarifs par tranche du QF pour les enfants à besoins éducatifs particuliers

Tranche du quotient familial	Centre maternel (demi journée sans repas)	Centre maternel (demi journée avec repas)	Centre primaire (demi journée sans repas)	Centre primaire (demi journée avec repas)
Tranche A	3,19 €	4,53 €	2,16 €	3,40 €
Tranche B	3,29 €	5,76 €	2,26 €	4,74 €
Tranche C	3,80 €	7,01 €	2,77 €	5,98 €
Tranche D	4,43 €	8,34 €	3,40 €	7,31 €
Tranche E	4,94 €	9,37 €	3,70 €	8,14 €

Été : information du plan canicule

Depuis plusieurs années, l'été est de plus en plus chaud, périodiquement certes et heureusement, mais il n'empêche que nous devons être très vigilants. À cet égard, toute personne, vivant seule ou isolée au niveau familial, est invitée à se faire connaître auprès du Centre communal d'action sociale (C.C.A.S.). L'inscription sur le fichier de la commune ne sera effective qu'après réception de cette demande soit par courrier*, soit par téléphone au 02 32 98 90 36, ou en se déplaçant au C.C.A.S., à la mairie. Si vous n'êtes pas concerné(e) par ce cas de figure mais que vous connaissiez quelqu'un dans cette situation, merci de communiquer l'information au C.C.A.S. qui prendra contact avec cette personne. (*) Adresse postale du C.C.A.S. : C.C.A.S., mairie d'Amfreville-la-Mivoie, 5, place du Général de Gaulle, 76920 Amfreville-la-Mivoie.



ÉTAT-CIVIL

Informations concernant les familles qui ne sont pas opposées à leur diffusion.

➤ Naissances (19, dont)

Hadanaya-Camille
Gnogno,
le 8 janvier 2022

Gabriel Palmier,
le 14 janvier 2022

Dastan Radisavljevic,
le 16 mars 2022

Axel Cusset,
le 30 avril 2022

Lyssandro Sciascia
Lardeux,
le 30 avril 2022

➤ Décès (8). Nous saluons la mémoire de :

Jacques Périnaud,
le 9 janvier 2022

Alice Dumontier, née
Papauré, le 12 janvier 2022

Serge Longuet,
le 13 janvier 2022

Johann Fromager,
le 17 janvier 2022

Georgette Mendy, née
Pouchet,
le 07 février 2022

Pascal Lejeune,
le 8 février 2022

Jeannine Collet, née Lorient,
le 17 février 2022

Marguerite Cassiau, née
Alexandre,
le 15 mars 2022

➤ Mariages (4)

Pauline Lemetais et
Anthony Hucheloup,
le 30 avril 2022

Sabrina Aubèle et
Jordan Crouin,
le 14 mai 2022

Maria Esteves et
Sébastien Petiot,
le 21 mai 2022

Stéphanie Loquin et
Patrice Benneton,
le 21 mai 2022

Tous au Quai!

#6

2+3 JUILLET 2022

10h à 19h
+ Graff
+ Rap
+ Breakdance
+ Ateliers
+ Food truck



Entrée libre - Quai Lescure - Amfreville la Mivoie

Graff : KASE

Un événement Urban Mix - Collectif de cultures urbaines de la Métropole Rouen Normandie



www.amfreville-la-mivoie.fr